



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2023 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPLP ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPLP section génie civil option construction et économie, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Présidente

Mme Sandrine MYKAJ
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de LILLE

Vice-Président

M. Fabrice POUPON
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de DIJON

Membres du jury

M. Stéphane COLLINET
Professeur de lycée professionnel

Académie de REIMS

Mme Agnes DANTIL
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Benoît DINEUR
Professeur de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

Mme Laure DOIDY
Professeure de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Carole DURY
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de DIJON

Mme Nathalie GELDHOFF
Professeure de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

M. Benoît JOSSE
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Francis JOULKVA
Professeur agrégé

Académie de DIJON

Mme FAIZA KAZI
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

M. Laurent LOCATELLI
Professeur de lycée professionnel

Académie de LYON

M. Benoît LOUVEAU
Professeur de lycée professionnel

Académie de RENNES

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Catherine BERNAERT
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de REIMS

Mme Isabelle DERIS
Ingénieure de recherche

Académie de REIMS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 janvier 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU